

SUR LES

DANSES MODERNES

Aux Pères de famille et au Clergé.

PAR

LE Vte DE BRIEUX SAINT-LAURENT



PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR, rue de Tournon, 29 4856.

黑



270P XX 101800

RATERIAL MISTAG

DAMSTRIBUTODERAGE

Alaka Ing salah salah salah Kananasan

QUELQUES MOTS

SUR LES

DANSES MODERNES

Aux Pères de famille et au Clergé.

PAR

LE Vte DE BRIEUX SAINT-LAURENT.



PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR, rue de Tournon, 29.

aith arthuado

Azminum Mehin

special to almost the soil but

TERRITOR TELEFORM TO THE TERRITOR OF STATE OF ST

in sequos

Tile of the state of the state

CONTROL OF THE TOTAL OF THE SAME OF THE SA

QUELQUES MOTS

SUR LES

DANSÉS MODERNES



Je ne me dissimule pas le peu de chances qu'a ma protestation de réussir contre un abus aussi enraciné que celui que je veux combattre.

Mais, quel que soit le résultat de la diffusion de cet opuscule, j'aurai rempli mon devoir en cherchant à éclairer plusieurs membres du clergé sur le plus grand désordre de l'époque; responsable devant Dieu, comme mari et comme père, j'aurai stimulé le cou-

rage d'autres pères de famille chrétiens, si ces quelques lignes tombent sous leurs yeux.

La question, ce n'est pas moi qui la soulève; déjà quelques efforts ont été faits par plusieurs membres du clergé, efforts infructueux en général, mais peut-être parce qu'ils manquaient d'ensemble; enfin, deux laïques que je ne connais pas, mais dont les œuvres dénotent beaucoup de bon sens et un esprit des plus droits, MM. Gustave Louis et Boullay, ont abordé courageusement la question. Je recommande donc aux chrétiens la lecture de la *Physiologie de* l'Opinion, par le premier, et de la *Réforme* de la Danse des Salons, par le second.

M. Boullay adresse son spirituel plaidoyer aux mères de famille; moi, je l'adresse aux prêtres du Seigneur et aux pères chrétiens. La coupable complicité, la lâche tolérance des mères et grand'mères les plus dévotes font que je les récuse. Je suis sûr que le clergé me donnera raison si la Providence veut qu'il étudie la question; et si, au lieu de juger par des rapports intéressés, il veut bien juger de *visu*.

Ceci dit une bonne fois, entrons en matière en évitant, autant que possible, de répéter ce que M. Boullay a dit dans sa brochure et en cherchant à la compléter.

En 1840 ou 1841, on dansait dans les bals des quadrilles, des valses, et le *grand-père* ou le *cotillon*.

Le nombre des quadrilles était à celui des valses comme cinq est à un.

Très-peu de jeunes filles valsaient, et beaucoup de femmes mariées s'abstenaient de cette danse.

A cette époque déjà on marchait le quadrille, une fausse pudeur avait fait supprimer les balancés et tours de mains. On se plaignait déjà de la monotonie et de la tristesse de la contredanse, et, voyez la mauvaise foi, on affectait de ne la pas danser. On trouvait que le quadrille était terne et ennuyeux, et on ne voulait pas l'égayer en le dansant comme il devait l'être. Ce pauvre quadrille était condamné comme exigeant de l'étude pour être bien dansé, et comme ennuyeux, n'étant pas assez dansé, étant plutôt marché

Alors nous vint la polka, qui exige des pas assez compliqués; ceux qui trouvaient le quadrille difficile à bien danser et ennuyeux à marcher, ont adopté avec frénésie la nouvelle danse, malgré sa difficulté.

Les jeunes vierges chrétiennes polkèrent, puis valsèrent; puis la polka-mazurke, la redova, la scotisch, etc., les firent passer dans les bras et sur les poitrines palpitantes des jeunes gens enivrés, et maintenant la jeune fille la plus pure se livre, entre deux communions, à l'étreinte des premiers venus, officiers de hussards, étudiants, hommes du monde, etc. Les mères applaudissent, et il y a des bals où l'on ne danse plus que de ces danses modernes, que je regarde comme de véritables actes de prostitution.

Messieurs les ecclésiastiques, vous qui tolérez ces danses, je suis sûr que vous ne les connaissez pas.

Et d'abord, lisez la théologie de M. Bouvier, elle vous dira que la valse (chorœa germanica) est de soi un péché mortel. Lisez saint Liguori, à coup sûr celui-ci n'est pas trop rigoriste. Ce docteur de l'Église examine si de serrer la main de sa danseuse est toujours un péché; il résout cette question par la négative: mais qu'eût-il décidé si on lui avait demandé si l'on peut serrer la taille de sa danseuse?

Une dame de mes amies, polkeuse de son état, bien qu'affiliée à je ne sais combien de confréries, me disait : « Vous condamnez telle et telle jeune personne, mais la danseuse n'est pas libre d'empêcher son danseur de lui serrer la taille. »

En effet, quand l'homme est chrétien et la femme aussi, sa main seule est appuyée à plat sur la taille, reposant du tranchant sur les bouffants de la crinoline. Je considère cette manière de se tenir comme fort immorale; mais c'est la manière la plus décente et la plus rare, et habituellement la moitié de la taille de la danseuse est embrassée par le bras droit du polkeur.

J'ai parlé d'un danseur chrétien, c'est une espèce fort rare. Les danseuses le sont presque toutes ou croient l'être. Les hommes chrétiens et véritablement hommes ne valsent ni ne polkent.

Pourquoi, en effet, se condamner au supplice de Tantale? La plupart des hommes, dans notre siècle, se dispensent de la pratique religieuse, par conséquent la plupart traitent la fornication comme une bagatelle. Eh bien, les uns en polkant préludent à la fornication avec leurs maîtresses qu'ils retrouvent en sortant du bal; les autres, par suite de ces attouchements dangereux, jouissent de vous en imagination, chrétiennes, mes sœurs; je n'écris pas pour les jeunes filles, j'écris pour les prêtres et les femmes mariées et je mets les points sur les i.

Il le faut, c'est parce qu'on n'a pas osé démasquer ces effroyables impuretés qu'elles s'exercent sur nos femmes et nos filles, et que celles-ci en sont complices.

Et ici, il faut que je le dise bien haut, il n'est pas un seul bal où les hommes ne